Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203020-20260313-DEL_2025_16_02-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JACUT-DE-LA-MER

Séance du **12 mars 2026**

Convoquée le 6 mars 2026

Délibération n° 2026 – 16
Finances publiques – Budget annexe primitif 2026 du camping municipal

Le 12 Mars 2026, à 14h30 le Conseil Municipal de la commune de SAINT-JACUT-DE-LA-MER s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Luc PITHOIS dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie

Présents : *Jean-Luc PITHOIS, Nathalie BOUTIER-PLESSE, Frédérique CARRÉ, Mariannick MOUTON, Auriane JARDIN, Grégory BERTEAUX, Jean-Pierre COCO, Annie LE RET, Roselyne GOUPY, Vincent CARRÉ*

Absents représentés :

Absents : *Christophe SERET, Guillaume ROBIN*

Secrétaire de séance : Jean-Pierre COCO

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

I- SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section s'équilibre à **873 528,08 €.**

1- Recettes d'exploitation

Le résultat d'exploitation reporté est de 326 728,86 €.
Les produits des revenus sont prévus à hauteur de 520 000 € au regard des revenus réalisés en 2025 et ceux issus de la fiscalité sont proposés à 25 000 €.

2- Dépenses d'exploitation

Avec un budget prévu de 256 100 €, les charges à caractère général augmentent sensiblement par rapport au budget 2025 (244 800 €). Cette augmentation est liée à la prévision d'une nouvelle prestation pour le ramassage des déchets qui n'est plus assurée par Dinan Agglomération.

	BUDGET 2025	PROPOSITIONS 2026
Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	60 000,00 €	50 000,00 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement	70 000,00 €	45 000,00 €
Fournitures administratives	1 200,00 €	2 000,00 €
Carburants	1 500,00 €	2 000,00 €
Autres matières et fournitures	8 000,00 €	9 000,00 €
Sous-traitance générale	25 000,00 €	25 000,00 €
Locations mobilières	10 000,00 €	6 000,00 €
Bâtiments publics	5 000,00 €	5 000,00 €
Réseaux	6 500,00 €	3 000,00 €
Autres	4 000,00 €	500,00 €
Matériel roulant	2 000,00 €	3 000,00 €
Autres biens mobiliers	3 000,00 €	500,00 €
Maintenance	10 000,00 €	15 000,00 €

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203020-20260313-DEL_2025_16_02-DE

Primes d'assurances/Multirisques	4 000,00 €	[illegible]
Primes d'assurances - Assurance obligatoire dommages		
Études et recherches	500,00 €	500,00 €
Divers	2 500,00 €	2 500,00 €
Indemnités au comptable et aux régisseurs		
Honoraires	500,00 €	500,00 €
Frais d'actes et de contentieux		
Annonces et insertions	300,00 €	300,00 €
Échantillons		
Catalogues et imprimés	3 000,00 €	3 000,00 €
Publications	1 500,00 €	1 500,00 €
Divers	5 500,00 €	2 000,00 €
Transports sur achats		8 200,00 €
Voyages et déplacements	300,00 €	300,00 €
Frais d'affranchissement	800,00 €	1 200,00 €
Frais de télécommunications	3 500,00 €	2 000,00 €
Services bancaires et assimilés	2 500,00 €	2 500,00 €
Concours divers (cotisations)	200,00 €	200,00 €
Remboursement de frais à la collectivité de rattachement	1 500,00 €	1 600,00 €
Autres	1 000,00 €	50 300,00 €
Taxes foncières	4 000,00 €	4 000,00 €
Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 000,00 €	7 000,00 €

Les frais de personnel (221 500 €) prévus sont à la baisse et correspondent aux dépenses 2025.

Il est prévu de reverser 30 000 € en taxes de séjour à Dinan Agglomération.
Les charges exceptionnelles d'un montant de 53 096,82 € constituent une réserve qu'il convient d'inscrire aux dépenses comme pour le budget principal.

Au total les dépenses réelles de fonctionnement se montent à 586 039,32 €

II- SECTION D'INVESTISSEMENT

La section s'équilibre à **532 064,04 €.**

Recettes d'investissement

- Report de la section : 18 470,69 €
- Ecritures d'ordre d'amortissement des biens : 22 492,50 €
- Virement de la section d'exploitation : 287 489,54 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 203 611,31 €

Dépenses d'investissement

Un plan de travaux conséquent est engagé depuis 2025 en particulier pour la sécurisation du camping, le réaménagement du terrain de loisirs et l'installation d'une nouvelle offre d'hébergement.

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 022-212203020-20260313-DEL_2025_16_02-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2025	PROPOSITIONS 2026
Chap 20 Immobilisations incorporelles	**3 500,00 €**	**3 500,00 €**
Frais d'étude		
Concessions et droits assimilés	3 500,00 €	3 500,00 €
Chap 21 Immobilisations corporelles	**132 000,00 €**	**166 359,00 €**
Agencements et aménagements de Terrains nus		8 000,00 €
Agencements et aménagements d'Autres terrains		
Installations générales - agencements - aménagement	18 000,00 €	
Autres constructions		
Installations complexes spécialisées	18 500,00 €	8 000,00 €
Installations à caractère spécifique		
Matériel industriel		
Outillage industriel		1 500,00 €
Agencements et aménagements du matériel et outilla		
Autres	15 000,00 €	28 500,00 €
œuvre d'art	8 000,00 €	13 000,00 €
Terrains nus		
Installations générale agencement et aménagements divers		9 000,00 €
matétiel de transport	50 000,00 €	
materiel informatique et mobilier de bureau	17 500,00 €	2 600,00 €
mobilier		5 000,00 €
Autres	5 000,00 €	90 000,00 €
Chap 23 immobilisations en cours	**301 080,00 €**	**362 205,04 €**
Immobilisations corporelles en cours/Terrains		140 882,04 €
Immobilisations corporelles en cours/Constructions		

Le budget est mis au vote comme suit :

Budget primitif 2026	Exploitation	Investissement
Recettes	873 528,86 €	532 064,04 €
Dépenses	873 528,86 €	532 064,04 €

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2312-1 à L.2312-4,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- VOTE le budget primitif 2026 du budget annexe du camping municipal de La Manchette au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

ABSTENTION :
POUR : UNANIMITE
CONTRE :

A Saint-Jacut-de-la-Mer,
le 12 mars 2026

MAIRIE de ST-JACUT-DE-LA-MER (Côtes-d'Armor) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Jean-Luc PITHOIS
Maire

Le secrétaire de séance

Jean-Pierre COCO